

ACHARNEMENT DE LA DIRECTION !

Nous tenions à révéler le climat social dégradé depuis les nouvelles élections par l'attitude de notre direction qui n'a plus aucune limite de comportement envers vos élus CGT, le CSE et la secrétaire administrative du CSE.

Le fait de s'acharner sur nous avec des abus de pouvoirs en mode totalitaire est la preuve que c'est sur vous, en tant que salarié, que notre chère direction agit en remettant en question nos acquis depuis 30 ans.

Nous tenons à détailler ici les agissements scandaleux pris avec une détermination sans précédent par la direction mais qui malheureusement mettent en péril notre établissement. L'objectif est clair : déstabiliser la CGT pour mettre en place un autre syndicat afin d'avoir la main libre.

• **Le 12 octobre 2023**, en réunion de CSE, un membre de la direction commence à remettre en question les comptes du CSE. De plus, il s'approche d'un élu CGT à environ 20 cm de son visage dans le but de le provoquer, en lui criant dessus pour qu'il se taise.

• **Le 8 novembre 2023**, en réunion de négociation à Nanterre, la CGT quitte la réunion ne voyant aucun accord possible. Un membre de la Direction a agressé presque physiquement (très près du visage) un membre de la délégation CGT en le menaçant de lui faire perdre son emploi car il n'avait pas obtenu ce qu'il voulait. C'est ce même membre de la direction qui était déjà intervenu le 12 octobre.

• **Le 9 novembre 2023**, la direction a déroulé la réunion de CSE sans répondre aux questions posées en nous provoquant tout au long de la réunion. À la fin de celle-ci, un membre de la direction a provoqué un élu CGT qui depuis a fait l'objet d'un entretien disciplinaire avec rappel à l'ordre injustifié.

• **Le 7 décembre 2023**, un membre de la direction refuse de signer notre ordre du jour en nous menaçant de nous envoyer au tribunal. La direction nous autorisait à ajouter 10 à 15 questions à son ordre du jour, chose que nous avons refusé. Nous n'avons donc pas eu de CSE pour continuer à défendre vos intérêts.

• **Le 4 janvier 2024**, un membre de la direction a organisé un CSE extraordinaire, principalement orienté sur le fonctionnement général du CSE, le secrétariat, les comptes du CSE, nous reprochant des « magouilles » car nous n'avons pas de budget dissocié entre le

fonctionnement et les œuvres sociales.

Pour info : la direction de 1993 avait signé un accord pour sauver un emploi, ce qui a permis de maintenir un poste à temps complet depuis 1993.

La direction de Nanterre n'a versé qu'une seule subvention au CSE en 30 ans sans distinction et sans éléments afin de pouvoir dissocier les 2 budgets. (À aucun moment, la direction ne nous a donné les éléments de la masse salariale brute pour les calculer et les dissocier).

De plus, la BDESE qui nous aurait permis de vérifier cette masse salariale n'a jamais été à jour et nous n'y avons jamais eu accès. Ce qui est complètement illégal.

• **Le 5 janvier 2024**, un membre de la direction a encore refusé de signer l'ordre du jour et nous a confirmé que la direction avait ordonné une assignation par « référé » au secrétaire du CSE et le CSE au tribunal.

• **Le 15 janvier 2024**, un huissier de justice a remis en main propre au secrétaire du CSE et au CSE l'assignation en référé au tribunal judiciaire de Rouen pour faire supprimer nos questions de l'ordre du jour du CSE en méprisant votre quotidien.

Depuis les élections, les élus CGT subissent des pressions permanentes qui paraissent sans fin : mails et attitudes déplorables, provocatrices et sans état d'âme... Et ce sont

les mêmes qui osent prôner le respect de chacun mais qui sont incapables de l'appliquer !

Les attaques contre le syndicat CGT sont allées jusqu'à accuser à tort le secrétaire du CSE de harcèlement à caractère sexuel envers la secrétaire administrative du CSE et ce la veille des fêtes. Ce qui a eu des conséquences sur leur vie privée. Deux plaintes ont été déposées en gendarmerie. Nous vous laissons le soin de juger par vous mêmes ces agissements inacceptables.

Nous aurons bientôt besoin de vous afin de nous défendre et de garantir la pérennité de notre site car les membres de cette direction ne sont que de passage... N'oubliez pas que sans vous, l'usine ne produirait pas de richesse.

L'UNION FAIT LA FORCE. SYNDIQUEZ-VOUS !

